ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

ANNEXE À LA CONVENTION
LISTE ANNUELLE DES INTERVENANTS OU INTERVENANTES EXTÉRIEURS

(cf. Articles 5 et 7 de la convention d'intervention extérieure — vérification annuelle des qualifications et de l'honorabilité, avant toute présence de l'intervenant ou de l'intervenante au sein de l'école)

École : ……

Circonscription : ……

Année scolaire : 20…… / 20……

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Diplôme
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Cette fiche est à transmettre chaque année à l'IEN de circonscription, avant toute présence des intervenants ou intervenantes au sein de l'école. Joindre une copie du ou des diplômes pour chaque intervenant nouvellement inscrit.

Fait à ……, le ……

Le directeur ou la directrice de l'école

L'Inspecteur ou l'Inspectrice de l'Education Nationale

REÇU EN PREFECTURE
le 19/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-013-211300488-20261015-99_DEL_2026